Communiqué de presse



Séminaire de droit du travail

Les aspects pratiques et juridiques du télétravail

Un séminaire consacré au droit du travail et organisé conjointement ce mardi par la HEG Arc, l'association HR Neuchâtel et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, a fait la part belle aux aspects pratiques et juridiques du télétravail. Une soixantaine de participants issus du domaine des ressources humaines, mais également, des juristes, des avocats, ainsi que des entrepreneurs étaient présents sur le Campus de la HE-Arc.

La flexibilité de l'horaire de travail est de plus en plus pratiquée dans nos entreprises. Les employés aspirent aujourd'hui à pouvoir concilier leur vie professionnelle avec leur vie privée et familiale. L'objectif étant, par exemple, pour les parents de mieux gérer les contraintes organisationnelles liées à leurs enfants et pour les personnes ayant un domicile éloigné de leur lieu de travail d'économiser du temps et de l'énergie dans les déplacements.

Le télétravail est une option pour aller dans ce sens. Si certaines entreprises peuvent se montrer réticentes à mettre en place ce type d'activité à domicile pour des raisons de disponibilité, de contrôle du travail effectué ou d'organisation générale du travail, une telle pratique peut clairement augmenter l'attractivité lors de recrutements.

Des approches complémentaires

Cinq intervenants, tous spécialisés dans le droit du travail, ont développé des thématiques telles que l'état des lieux au niveau législatif, horaires et temps de travail, aspects fiscaux et contractuels.

«Nous avons souhaité diversifier les intervenants en choisissant différentes approches, soit académiques, soit pratiques, avec également un regard sociologique sur le monde actuel du travail et les attentes des salariés. Les participants sont repartis avec des éléments concrets pour favoriser le télétravail», se réjouit Ludmila Schindelholz, professeure chargée d'enseignement à la HEG Arc et responsable du séminaire.

A noter que depuis trois ans, la HEG Arc, l'association HR Neuchâtel et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie s'associent pour organiser, chaque début d'année, une manifestation commune sur une thématique actuelle liée au droit du travail.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à:

Ludmila Schindelholz Prof. chargée d'enseignement à la Haute école de gestion Arc Tél. +41 32 930 23 38 ● <u>ludmila.schindelholz@he-arc.ch</u>

Fabienne Courvoisier Chargée de communication de la Haute école de gestion Arc Tél. +41 32 930 20 58 • fabienne.courvoisier@he-arc.ch

Neuchâtel, le 24 janvier 2018

www.heg-arc.ch

Pensez à vous inscrire à notre newsletter ainsi qu'à nos flux RSS actualités et agenda!

2/2